

L'an mil neuf cent soixante dix sept, le MARDI 13 DECEMBRE, à 18 H 00, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en QUATRIEME SESSION EXTRAORDINAIRE au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD - Dr Gilbert BOYER - Camille BOURHIS - Jacques TESSIER - Maurice CHANE-KUNE - Antoine APAVCU - Eric BOYER - Frantz FONTAINE - **Raymond NANDO** - Maxime RIVIERE - Jean-Marie DUPUIS - Gilbert BOYER - Valère ROBERT - Mme André PAYET - MM. Gérard LAURET - Jean-Claude MONDON - Dr Gilbert GERARD - Jean-Marc NATIVEL - Jack AFJEJEE - Melle Jeannine PASSY SOULANGE - Mme Eléopold JASMIN - Mme Valère ROCHE - MM. André LICHARDY - Abdoul-Hack AFJEJEE - Roland LAW-KOUN-MA-THON - Fred TANDRYA - Issop PATEL - Herfort CADET - Henry ATECTAM - Antoine PICARD - Dr Paul MAINGARD - Gérard LEFEVRE - Fred K/BIDY - Philippe NATIVEL - Mme Jean-Marie KICHENIN - MM. Alex GRAVINA - Yvon HO POON SUNG.

Absent excusé :

M. Aristide PAYET.

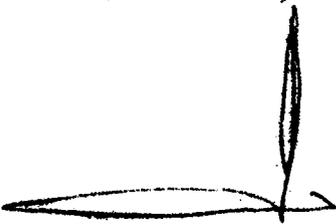
Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

NOTA - LE MAIRE certifie Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement que le compte-rendu en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis, le 20 DECEMBRE 1977 et que le nombre de conseillers présents a été de 39 sur 41 en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Marc GERARD ayant obtenu la majorité des suffrages, et a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

LE MAIRE,



A. D. LEGROS